

Mairie de **CHINON**

**Aménagement de la circulation
et du stationnement**

**Occupation du domaine public
« Places en fête »**

Places Mirabeau, Hofheim

N° 2025 - 561

ARRÊTÉ TEMPORAIRE

Le Maire de la Ville de CHINON,

Vu, le Code général des collectivités territoriales,

Vu, le Code de la Route,

Vu, le Code Pénal,

Vu, le Code de la Voirie Routière,

Vu, le Code Général de la Propriété des personnes publiques,

Vu, l'Arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié et complété, relatif à la circulation routière,

Vu, le règlement de voirie de la ville de Chinon du 24 juin 2021,

Vu, le niveau d'alerte Vigipirate « **urgence attentat** » actif depuis le 25 mars 2024,

Considérant, que des animations estivales organisées par la ville de CHINON, sur les places Hofheim et Mirabeau, intitulées « Places en fête », nécessitent un aménagement de la circulation et du stationnement sur ces places et certaines autres rues du centre-ville

Considérant, que l'occupation du domaine public sur ces places est octroyée à divers organismes et intervenants (associations locales, collectivités territoriales, artistes...) et qu'il convient d'organiser et de fixer les modalités d'intervention des différents prestataires,

ARRÊTE

Article 1 : En raison des animations estivales organisées par la ville de CHINON sur les **places Hofheim et Mirabeau**, intitulées « Places en fête », le stationnement de tout véhicule sera interdit **du Mardi 15 Juillet 2025 à 07 h 00 au Lundi 01 Septembre 2025 à 18 h 00**

Article 2 : Pour le même motif visé en article 1, le stationnement et la circulation de tout véhicules sont interdits sur la partie NORD de la place Hofheim par l'arrêté municipal n°2025- 444 en date du 28 Mai 2025.

Article 3 : L'occupation du domaine public sur les places Hofheim et Mirabeau concernées par l'animation « Places en fête » sera programmée selon les dates, horaires et lieux figurant en annexe du présent arrêté.

Article 4 : Chaque intervenant devra veiller à son départ que les dispositifs de sécurité mis en place par les services Techniques Communs de la CCCVL pour interdire l'accès et le stationnement des véhicules soient remis en place.

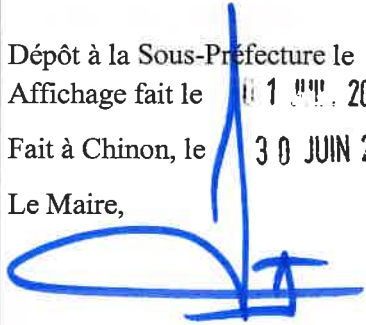
Article 5 : Tout stationnement sur les voies et places visées à l'article 1 et 2 sera considéré comme gênant en référence à l'article R.417-10-2-al.10 du Code de la Route.

Article 6 : La fourniture, la mise en place, l'entretien, l'enlèvement des barrières et panneaux incomberont entièrement aux services Techniques Communs de la CCCVL la signalisation des précédentes dispositions devant être conforme aux dispositions du Code de la Route.

Article 7 : A charge des organisateurs et intervenants des animations de mettre ou remettre en place le dispositif de sécurité qui a été validé dans le cadre des mesures VIGIPIRATE en vigueur.

Article 8 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la ville de Chinon ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication devant le tribunal administratif d'Orléans. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> ».

Article 9 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Chinon, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, Monsieur le Responsable du Service de la Police Municipale Intercommunale, Madame la requérante, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Directeur des services techniques communs de la CCCVL et à Monsieur le Commandant du Centre de Secours Principal de Chinon, pour information.

Certifié exécutoire par :	
Dépôt à la Sous-Préfecture le 01 JUIN 2025	
Affichage fait le 01 JUIN 2025	
Fait à Chinon, le 30 JUIN 2025	Fait à Chinon, le 30 JUIN 2025
Le Maire,	Le Maire,
	
Jean-Luc DUPONT	Jean-Luc DUPONT

PLACE MIRABEAU :

JUILLET

- Vendredi 18/07, 9h30-12h30, LUDOBUS Grands jeux en bois, jeux de société et espace de construction
- Mercredi 23/07, 10h-14h, SMICTOM, Trie des déchets et recyclage, compostage et jardinage au naturel, recyclage des textiles...
- Lundi 21/07, 14h-17h, Secours Catholique, café parlant avec jeux boissons et gâteaux
- Samedi 26/07, 10h à 11h30, ASSN Fit-Stic/Cardio Boxing
- Samedi 26/07, 15h-17h, Bernard Gatti, Concert de chansons françaises
- Lundi 28/07, 14h-17h, Secours Catholique, café parlant avec jeux boissons et gâteaux
- Mardi 29/07, 14h-17h, CLAAC, Animation du Centre Social et goûter fraîcheur

AOUT

- Lundi 11/08, 9h-12h, TENNIS
- Mardi 12/08, 15h-17h, CPIE - Brico gîte à insecte, bombes à graines / Musique verte
- Mercredi 13/08, 15h-17h, atelier maquillage et photo avec princesse Disney
- Vendredi 15/08, 11h-12h, Compagnie de bois et d'os, spectacle humoristique de marionnettes sans parole « La Légende de l'Amouerte »
- Mardi 26/08, 10h-14h, SMICTOM, Trie des déchets et recyclage, compostage et jardinage au naturel, recyclage des textiles...

ANNEXE

PLACE HOFHEIM :

JUILLET

- Mercredi 16/07 à partir de 18h, Ouverture inaugurale de Places en Fête – La Gueudaine présente Les « Grib’Nard » Chansons d’Amour, d’Humour et d’Humeur
- Jeudi 17/07, 10h-14h, SMICTOM Trie des déchets et recyclage, compostage et jardinage au naturel, recyclage des textiles...
- Vendredi 18/07, 10h-13h, Association Tissage et Compagnie
- Madi 22/07, 17h30-19h30, Maël, concert piano voix
- Mercredi 23/07, 18h30-20h, La clef des champs, danses folklorique
- Vendredi 25/07, 14h-17h, CLAAC, Animation du Centre Social et goûter fraîcheur
- Lundi 28/07, 9h30-12h30, Ludobus
- Mercredi 30/07, 10h-13h, SMICTOM

AOÛT

- Mardi 5/08, 10h-13h, SMICTOM Trie des déchets et recyclage, compostage et jardinage au naturel, recyclage des textiles...
- Mercredi 6/08, 15h-17h, atelier maquillage et photo avec princesse Disney
- Mercredi 6/08, 15h30-18h30, Ludobus Grands jeux en bois, jeux de société et espace de construction
- Samedi 9/08, 15h à 17h, Bernard Gatti, concert de chansons françaises
- Dimanche 10/08, 14h-16h, ULFUR – démonstration de combat armes et armures
- Mercredi 13/08, 13h-17h, SMICTOM Trie des déchets et recyclage, compostage et jardinage au naturel, recyclage des textiles...
- Jeudi 14/08, 11h-12h, Compagnie de bois et d’os, Tas d’Os – Théâtre de marionnettes et d’os articulés
- Jeudi 14/08, 17h30-19h30 Maël, concert piano voix
- Dimanche 17/08, 14h-16h, ULFUR – Fabrication et explication de cotte de maille
- Mercredi 20/08, 15h-17h, atelier maquillage et photo avec princesse Disney
- Mercredi 20/08, 15h30-18h30, Ludobus Grands jeux en bois, jeux de société et espace de construction
- Vendredi 22/08, 14h-17h, SMICTOM Trie des déchets et recyclage, compostage et jardinage au naturel, recyclage des textiles...
- Mercredi 27/08, de 10h à 12h et 14h à 17h, Escrime, place Hofheim
- Jeudi 28/08, 10h-12h, CPIE Esquisse végétale, encres végétales, impressions végétales / Plantes médicinales
- Vendredi 29/08, 14h-17h, Association Tissage et Compagnie